

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....
RÉCLAMES, —
FAITS-DIVERS, —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory
A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS
Téléphone : 218-03

SOMMAIRE

Au Jour le Jour..... HECTOR FABRE
Echos.
Le Canada à Milan.
Les Progrès du Canada.
Les Canadiens à Paris.
Faits économiques.
Crédit Foncier Franco-Canadien.

AU JOUR LE JOUR

La conférence des premiers ministres provinciaux, récemment tenue à Ottawa, avait pour objet d'obtenir du gouvernement fédéral une augmentation des subventions qu'il verse aux provinces. Elle a apporté, incidemment, un nouveau témoignage à l'esprit de concorde, d'entente cordiale, qui règne parmi nous. C'était là, certes, un beau sujet de dispute, une occasion rare de jalousie et de rivalité. La province d'Ontario, se prévalant de sa situation financière plus forte, inclinait, disait-on, à tirer de l'arrière, à ne point emboîter le pas avec les petites provinces moins opulentes qu'elle ; et celles-ci, de leur côté, songeaient à formuler des exigences un peu excessives. De fait, il n'y a que la Colombie qui ait montré quelque apparence de mauvaise humeur.

Le premier acte de la conférence a été un gracieux hommage rendu à la province de Québec et à son chef, l'honorable M. Gouin, qui a déployé en toute cette affaire une énergique persévérance, et dont l'influence a plus que toute autre contribué à amener cette importante délibération. D'une voix unanime, il a été appelé à la présidence.

Le second acte, tout spontané, et de bonne grâce, de la part de ministres fédéraux et de ministres provinciaux, a été de saluer dans la Constitution de 1867 un de ces instruments de règne et de progrès auxquels on ne saurait reprocher que ces quelques défauts dont l'absence dans une œuvre humaine serait plutôt faite pour étonner, et qui en font ressortir d'autre part la valeur.

Voilà encore qui n'est pas ordinaire, que des éléments politiques si divers se déclarent contents du sort que leur assigne la Constitution et s'unissent pour souhaiter qu'on n'y apporte pas trop de changements.

Les mânes des « Pères » de la Confédération ont dû tressaillir d'aise en voyant, d'un commun accord, anciens adversaires et fidèles disciples, s'incliner devant leur œuvre.

La conclusion pratique de tout ceci a été l'accroissement général des subventions ; et de ce fait, la province de Québec, pour ne parler que d'elle, a gagné une augmentation de recettes de trois millions de francs par an.

Le comité républicain du commerce et de l'industrie a eu la très heureuse idée, et qui n'était encore venue à personne, de faire faire aux commerçants et industriels anglais une tournée dans les villes de province. L'univers entier connaît Paris, du moins le Paris qu'on entrevoit en parcourant les boulevards. C'était déjà quelque chose d'avoir soulevé, à demi, le voile qui recouvre les autres parties de la grande ville ; et le mouvement commencé en ces derniers temps sera fertile en surprises pour les Anglais, en bons résultats pour tous. Mais les villes de province, quels sont les groupes étrangers d'industriels et

de commerçants qui y ont pénétré ? Ou plutôt, quelles occasions leur ont été offertes jusqu'ici d'y pénétrer ? Quels sont ceux qui ont pu, de quelque façon, se rendre compte, en écartant le mirage parisien, de l'esprit provincial, ou, pour mieux dire, de l'esprit des provinces ?

M. Mascuraud s'est rendu compte du vide qui existe sur ce point dans la curiosité étrangère ; et, intrépidement, intelligemment, il a conduit les membres de la Cité à Lyon et à Marseille. Une autre fois, il les mènera jusqu'à Toulouse. Alors, l'Entente cordiale battra son plein ; poussés par une vague semblable, les membres du comité républicain du commerce et de l'industrie verront Manchester et Sheffield, et respireront les courants du libre échange qui règnent sur les côtes d'Angleterre.

Au dix-huitième siècle, l'intimité était grande entre les classes dirigeantes de Paris et celles de Londres. C'est à rétablir cette intimité, toute intellectuelle alors, que travaillent M. Mascuraud et ses collègues, dans une sphère différente de l'ancienne. Ce ne sont plus fréquentations de grandes dames et de grands seigneurs épris d'aventures galantes et de jeux d'esprit ; mais échanges industriels, relations d'intérêt. Le monde a changé. C'est moins attrayant pour ceux qui cherchent avant tout l'éclat et le faste, mais autrement pratique et avantageux aux deux peuples. Et d'autant plus, que l'œuvre pratique de M. Mascuraud ne saurait que favoriser les autres rapprochements, entre savants, écrivains, artistes, mondains.

HECTOR FABRE.

ÉCHOS

M. Kleczkowski, consul général de France au Canada, est nommé ministre à Montevideo. Il occupait le poste de Montréal depuis près de douze ans. Par son grand sens des choses canadiennes et son tact parfait, l'éminent diplomate avait su se concilier toutes les sympathies.

M. Dallemagne, consul général non installé à Francfort, remplace M. Kleczkowski. Il sera accueilli au Canada avec cette déférence et cette cordialité que nos populations témoignent aux représentants de la France.

Une dépêche d'Ottawa annonce que le Parlement fédéral est convoqué pour le 26 novembre.

La commission du tarif est sur le point de terminer son rapport, qui sera soumis à la Chambre dès le début de la session.

Du journal *Il Sole*, de Milan

Sous le titre : *Une affectueuse démonstration au Commissaire honoraire du Canada.*

Dimanche est parti pour Londres, et delà pour le Canada, M. Carlo Catelli, commissaire honoraire du gouvernement Canadien à l'Exposition de Milan, qui, durant son séjour parmi nous, a acquis tant de sympathies.

L'autre soir, M. Brodie, le sympathique et intelligent secrétaire général du commissariat canadien, avait réuni à un dîner en l'honneur de M. Catelli les personnes les plus notables pour lui adresser les adieux du départ. Ce dîner avait lieu dans les salons du Grand Hôtel de Milan et son organisateur, M. Brodie, a donné une preuve de son grand « savoir faire » de son tact exquis et de sa pratique du monde. Le dîner fut parfait comme tous les dîners soignés personnellement par M. Spatz. Un orchestre habilement dirigé par le maître Capelli fit entendre des morceaux ravissants.

Les invités représentaient une élite sociale. Remarqué surtout Mgr Sbarretti, délégué apostolique du Canada, qui joint toujours un tact de fin diplomate à une large tolérance religieuse ; il avait accepté l'invitation de M. Brodie, tenant à montrer la grande estime qu'il a pour M. Catelli. Citons encore : M. Hutchison, commissaire général du gouvernement du Canada ; M. de Bilbassoff, commissaire général du Gouvernement russe ; le commandant Vico Mantegazza, commissaire général du gouvernement bulgare ; le commandant Salmoiraghi, président de la chambre de Commerce de Milan ; le docteur Sabbatini, directeur de l'Université commerciale Bocconi ; le chanoine de Sanctis, secrétaire particulier de Mgr Sbarretti ; M. Dominico Rebecca, du commissariat royal de l'émigration à Rome ; le comte Visconti di Saliceto ; M. Archimède Giannetti, de Montréal, neveu de M. Catelli ; M. Ranieri Pini. — S'étaient excusés de ne pouvoir se trouver au dîner : le commandant Belloc et le commandant Pasqui du ministère de l'Agriculture ; le chef du commissariat royal de l'émigration, M. Egisto Rossi ; M. Towsey, consul d'Angleterre à Milan ; M. Dunning, consul des États-Unis à Milan ; et M. Antonio de Cesare. Ce fut une réunion distinguée et cordiale dans laquelle dominait le sentiment d'honorer un italien qui depuis

plusieurs années porte haut le nom de l'Italie dans un pays lointain.

Au dessert M. Brodie se lève et porte un toast à S. M. le roi d'Italie et au roi d'Angleterre et un salut cordial à l'ami Catelli partant, dont il retrace brièvement la vie de travail, faisant remarquer que lorsqu'il émigra d'Italie pour le Canada, il y a une quarantaine d'années, en Europe on considérait alors ce pays comme lointain et inhospitalier. M. Brodie a aussi une parole aimable de remerciements pour les convives et d'une manière particulière pour Mgr Sbarretti.

M. Pini, qui parle ensuite, retrace tout le travail accompli par M. Catelli pendant la mission à lui confiée en Italie par le Gouvernement canadien, énumérant les nombreuses satisfactions morales, peut-être inespérées, que cette mission lui a procurées et faisant ressortir d'une manière spéciale le don de S. M. la reine-mère, consistant en une bannière destinée au bateau automobile de M. Catelli, laquelle flottera bientôt sur l'un des plus grands fleuves du Canada. Le commandant Vico Mantegazza en quelques paroles cordiales pour M. Catelli ne lui dit pas adieu mais au revoir. Le colonel Hutchison prononce des paroles élogieuses à l'adresse de son collaborateur qui honorent grandement M. Catelli.

Le commandant Salmoiraghi, président de la Chambre de commerce de Milan, porte un toast affectueux à son collègue de la principale Chambre de commerce du Canada et a une parole louangeuse à l'adresse de ceux des Italiens, connus et inconnus qui, heureusement, comme M. Catelli, honorent grandement l'Italie à l'étranger et jettent un vrai lustre sur notre pays. Mgr Sbarretti parle longuement en anglais au milieu de l'attention des convives démontrant d'une manière spéciale la force de la religion. A tous M. Catelli répond avec émotion qu'il ne s'attendait pas à une démonstration aussi sympathique, surtout de la part de ses collaborateurs du commissariat Canadien à l'Exposition. Il les remercie chaleureusement et leur affirme qu'il consacra le meilleur de ses forces à développer des rapports amicaux et commerciaux entre le Canada et l'Italie et qu'il portera bientôt là-bas le salut de ses amis de Milan.

Le Canada à Milan

Comme à Paris en 1900 et comme à Liège l'an dernier, le pavillon du Canada à l'Exposition de Milan fut organisé avec la plus judicieuse compétence jointe à un goût parfait.

Sa classification méthodique et le cadre si gracieux fait de guirlandes de graminées et d'herbes nuancées, ponctuées ça et là par d'énormes têtes d'animaux, constituent un ensemble d'une parfaite et savante harmonie.

Le Canada à Milan démontre une fois encore que la nature l'a fait l'un des plus grands producteurs agricoles du monde ; que ses immenses et inépuisables forêts produisent les bois les plus précieux et en quantité presque inestimable ; et qu'enfin les produits de la chasse et de la pêche représentent un rendement colossal.

Parmi les spécimens de produits agricoles remarquables, il est à signaler le blé, le seigle, le

maïs, les fèves, les pois et les pommes de terre ; puis parmi les fruits : les pommes savoureuses, les poires, les cerises, les prunes, les pêches, les abricots, les framboises, les groseilles et le raisin. Une collection de 175 variétés de pommes magnifiques soutient la réputation mondiale de la pomme du Canada.

Voisinant aux fruits, du miel et du sirop d'érable, puis des conserves de beurre et de fromages, dont plus de 150 millions de francs sont exportés annuellement sur un total de près de 600 millions de produits agricoles vendus à l'étranger ou à la métropole, le rendement de l'Agriculture au Canada donnant une moyenne globale d'un milliard huit cent millions.

La section forestière offre de superbes échantillons de bois industriels : pin, cèdre, sapin, bouleau, érable, merisier, chêne, noyer, orme, tilleul, frêne et épinette, ce dernier bois servant à faire la pâte à papier donne lieu à une exportation considérable.

Les pêcheries canadiennes, qui sont les plus importantes du monde, sont représentées par de nombreux spécimens naturalisés : le saumon, la morue, le doré, l'achigan, le maskinongé, le poisson blanc, l'esturgeon, l'anguille, etc.

Voici enfin les produits de la chasse : les animaux à pelleterie et le gibier, l'ours brun des Rocheuses, le buffle musqué, l'hermine et le castor, puis le bison, le caribou, l'orignal, l'élan, puis encore l'oie sauvage, le canard, le faisan, la perdrix, etc.

Depuis son inauguration le Pavillon du Canada reçut un nombre énorme de visiteurs et pas une des personnalités marquantes venues à Milan au cours de l'Exposition qui n'ait tenu à payer un juste hommage aux remarquables et victorieux efforts de la commission Canadienne.

Nous signalons tout particulièrement, et non sans une grande satisfaction, les visites récentes de Leurs Majestés le roi et la reine d'Italie et celle de Monseigneur Sbarretti, le délégué apostolique auprès du Dominion.

Mgr Sbarretti qui était accompagné de son secrétaire provisoire, M. Canon de Santis, fut officiellement reçu par la commission Canadienne ayant à sa tête le colonel W^m Hutchison, commissaire général, le chevalier C.-H. Catelli, commissaire honoraire, M. Jas. Brodie, commissaire général adjoint et M. Girardot, attaché. M. l'abbé J.-O.-P. Cloutier, de l'archevêché de Québec, assistait également à la réception. Monseigneur Sbarretti fut charmé et intéressé et il exprima hautement sa satisfaction pour la manière heureuse dont les produits naturels du Canada étaient présentés au public d'Italie.

Le colonel Hutchison offrit à son Excellence le nonce apostolique un lunch officiel auquel assistaient, outre les personnalités citées plus haut, le chevalier Antonio de Cesare, directeur du *Journal d'Italie* publié à Rome, le chevalier R. Pini et M. A. Gianetti, de Montréal.

En termes très heureux le colonel Hutchi-

son remercia Son Excellence de sa visite et lui exprima combien il était fier de le recevoir, au nom du Canada, dans son propre pays.

Monseigneur Sbarretti répondit qu'il était très heureux d'être présent; il fit part de son admiration pour l'effort considérable accompli par le Canada en Italie et termina en disant qu'il appréciait la courtoise réception que lui avait ménagée le Commissaire Général.

M. l'abbé Cloutier et d'autres invités ajoutèrent leurs félicitations à celles que venaient d'adresser Son Excellence le Nonce apostolique.

Monseigneur Sbarretti vit en détails toute l'Exposition, puis il visita Milan et particulièrement les édifices religieux ainsi que la Chartreuse de Pavie.

Pendant son séjour, Mgr Sbarretti dit la messe à l'église du Dôme, à Saint-Ambroise et autres églises de Milan.

Quelques jours après le Pavillon du Canada eut l'honneur de recevoir la visite de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie.

Ainsi qu'il convenait, le Pavillon fut fermé au public ce jour-là jusqu'à l'arrivée des souverains qui, à 3 heures, firent leur entrée, reçus par MM. Hutchison, Catelli, Jas. Brodie, H. Hains, E. Girardot, R. Pini.

Madame Hutchison, qui était également présente, remit à la Reine un splendide bouquet. Le Roi et la Reine se montrèrent extrêmement intéressés et exprimèrent leur satisfaction et le réel plaisir qu'ils prenaient à visiter l'Exposition canadienne qu'ils notèrent n'être composée que de produits naturels du pays, c'est-à-dire : l'Agriculture, l'Horticulture, les Produits alimentaires, les Pêcheries, ainsi que le gibier et les animaux de pelletterie.

Le roi s'intéressa tout particulièrement au gros gibier car il est justement réputé être un chasseur émérite ayant parcouru tout le nord de l'Europe pour rencontrer les gros animaux que l'on trouve dans le Nord-Canadien.

Leurs Majestés furent particulièrement frappés par la série de photographies transparentes montrant des scènes de la vie agricole de l'Ouest-Canadien, ainsi que la vie des ranches, des vues concernant l'horticulture et des épisodes de la vie industrielle au Canada.

Le Roi et la Reine d'Italie avant de quitter le pavillon du Canada remercièrent, félicitèrent à nouveau le colonel Hutchison et apposèrent leur signature sur le livre-d'or des Pavillons. Cette visite royale fut la juste consécration de l'immense succès obtenu par la participation du Canada à l'Exposition de Milan.

Les Progrès rapides du Canada

M. Archer Baker, l'agent général européen du "Canadian Pacific Railway", à son retour d'un voyage au Canada, a été interviewé par un rédacteur du "Daily Graphic", de Londres, auquel il a communiqué ses impressions, que nous résumons pour les lecteurs du "Paris-Canada" :

Montréal prospère et croît comme par enchantement; les constructions et les établissements commerciaux et industriels

s'étendent dans toutes les directions. Et l'on en peut dire autant de Toronto. Winnipeg, à moitié chemin du continent, a grandi considérablement depuis quatre ans que je l'avais vu. Il y a vingt ans, c'était un petit établissement d'Indiens nommé Fort-Garry; maintenant, c'est une belle ville de 110.000 habitants, possédant un beau boulevard planté d'arbres, bien pavé, et un nouvel hôtel — le « Royal Alexandra » — comme il n'y en a pas de supérieur à Londres, au point de vue de l'installation et de la décoration. C'est une ville très commerçante que traversent trois lignes de chemins de fer, en attendant prochainement la quatrième.

J'ai parcouru 800 milles à travers les prairies, et c'est la partie du pays qui m'a le plus étonné. L'extraordinaire développement de l'Ouest, — le North-West — depuis quatre ans, m'a beaucoup impressionné. Sur ce parcours de 800 miles, des deux côtés de la voie, on aperçoit des établissements sans discontinuer et toute la contrée est devenue une agglomération de champs de blé, de fermes couvertes de bétail (boeufs, chevaux et moutons). Les villes étaient petites il y a quatre ans, comme Moosejaw, Régina, Broadview et Calgary, qui sont maintenant assez importantes pour une contrée si neuve — 10.000 habitants et plus — et grandissent journellement avec leurs rues, construites en droites lignes sur les deux côtés de la voie ferrée.

Des milliers de fermiers américains vendent leurs fermes et viennent s'établir en bordure dans notre région, parce qu'ils réalisent leurs fermes sur le prix de liv. st. 30 l'acre et qu'ils achètent des terres ici à liv. st. 3 l'acre. Ainsi, ils peuvent pourvoir leurs familles, donnant une ferme à chacun de leurs enfants. D'autre part, le torrent d'émigration, venant de la Grande-Bretagne et de l'Europe, a été des plus extraordinaires. La saison dernière, chaque vapeur était bondé et chaque chargement absorbé.

Les bras, là-bas, manquent pour le travail de toute sorte. En septembre dernier, les ouvriers de ferme gagnaient de 10 à 12 shillings par jour. Pas un homme qui cherche de l'ouvrage ne peut manquer d'en trouver. Sur plusieurs milliers, il y a un petit pourcentage seulement de gens qui attendent que leur repas leur tombe du ciel. Mais où que vous alliez, vous voyez des affiches demandant des travailleurs de tous genres et on ne peut en trouver. On veut partout des ouvriers experts et des manœuvres; les manufactures aussi. — A Toronto, un des plus grands fabricants me disait qu'il venait justement d'assister à un meeting de l'Association des manufacturiers et qu'on s'était plaint de ne pas trouver suffisamment de bras.

A Montréal, M. Baker rencontrait un Irlandais qui avait été constructeur de tramways à Liverpool quand lui-même demeurait là il y avait environ vingt ans. Il lui conseilla alors de s'expatrier et, quand il eut trouvé du travail, M. Baker lui expédia sa femme et son enfant. Maintenant il est l'agent général d'une importante Compagnie d'assurances et il est dans une position prospère. C'est un cas parmi des milliers. Dans des centaines de cas où il était personnellement intéressé, ces quinze dernières années, en plaçant des jeunes gens au Canada, à la requête d'amis, il n'en connaît pas qui n'ait pas bien réussi.

Les touristes, naturellement, sont princi-

palement intéressés à pénétrer dans la Colombie britannique et le Far-West par les montagnes. M. Baker dit que la contrée devient avec eux chaque année plus fréquentée. La Canadian Pacific Railway a une quinzaine d'hôtels, dont plusieurs sont situés dans les montagnes; cependant une foule de touristes, la saison dernière, ne purent être satisfaits, et un surcroît de provisions dut être fait pour eux. Le nouveau service postal mensuel sera d'une grande assistance. M. Baker quitta Liverpool par le steamer *Empress of Ireland* le vendredi, à 10 h. 1/2 du soir, et arriva à Québec à 2 heures du matin le vendredi suivant. A Québec, le train spécial « Over seas » prit le courrier, fit six stations jusqu'à Vancouver et là un bateau des « Pacific Empresses » attend sous vapeur. Ainsi en six jours sur l'Atlantique, quatre en chemin de fer et onze sur l'Océan Pacifique, le courrier européen est transporté par la C. P. R. de Liverpool à Yokohama en un trajet merveilleux de vingt-deux jours!

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 10, rue de Rome (au premier à droite).

Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris.
Téléphone : 218 03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

M. J.-A. Roy, Montréal. 3, Rue Casimir Delavigne.

Mlle P. Somerset, Toronto. 14 bis, rue Oudinot.

Mlle Aikins, Toronto. 14 bis, rue Oudinot.

M. Hébert Langlois, Toronto. Hôtel Métropolitain.

Mlle K.-E. Wallis. 80, avenue du Maine.

Mlle Hope Langlois, Toronto. Hôtel Métropolitain.

D^r H. St-Aubin, Montréal.

M. l'abbé Cloutier, Québec. Hôtel de Bretagne.

M. S.-J. Shepherd, Montréal. Dijon.

M. Arthur Brazeau, Montréal. Grand Hôtel.

M. J. Everett W. Allers, St-John. 12, rue des Ecoles (St-Cloud).

M. C.-H. Catelli, Montréal. Hôtel du Louvre.

M. R.-A. Gianetti, Montréal. Hôtel du Louvre.

D^r A. Poirier, St-Gabriel de Bezaudon. 195, boulevard Raspail.

M. Ernest Gendreau, Montréal. 76, rue des Saints-Pères.

M. Louis-Philippe Béique, Magog, U.S.A. 228, boulevard Péreire.

M. l'abbé Emile Chartier, Ste-Hyacinthe. 74, rue de Vaugirard.

M. l'abbé J.-O. Maurice, Chambly. 74, rue de Vaugirard.

Hon. et Mme Jules Tessier, Québec. Hôtel des Saints-Pères.

M. P.-A. Masson, Montréal.

M. Hector Masson, St-Anicet.

M. J.-W. Beatty, Toronto. 18, rue Boissonadi.

M. J.-B. Golden, 32, boulevard Montparnasse.

Mme G.-W. Stephens, Montréal. *Hôtel Gallia*.

M. F.-C. Stephens, Montréal. *Hôtel Gallia*.

M. E.-C. Gravel, Montréal. *Nouvel Hôtel*.

M. J. Hurtubise, Montréal. *Nouvel Hôtel*.

D^r J.-A. Rodier, Montréal. *Hôtel de Londres et New York*.

Faits Economiques

Développement Commercial et Industriel du Canada

Le vice-consul belge à Ottawa transmet ces renseignements au sujet du développement commercial et industriel du Canada.

On continue à se plaindre, dans toute l'étendue du Dominion, de la rareté de la main-d'œuvre. Les travaux de la récolte dans l'Ouest, qui provoquent chaque année un exode considérable d'ouvriers vers cette région, l'activité grandissante qui règne dans la construction des chemins de fer, le développement constant et la situation prospère de la plupart des branches de l'industrie canadienne sont autant de facteurs qui ont influencé le marché du travail. On manque surtout d'ouvriers agricoles, d'employés de chemins de fer, de mineurs, de manœuvres, de domestiques, d'employés d'hôtel et de restaurant.

La récolte du blé s'est faite dans des conditions favorables, et on estime que dans la plupart des provinces, la production dépassera celle des années antérieures. Les betteraves et les légumes ont également bien réussi partout.

L'exploitation des mines s'est poursuivie très activement pendant ces derniers temps. L'extraction du cobalt, notamment, continue à progresser dans de très fortes proportions; on a signalé la présence de quantités considérables de ce métal dans l'Ontario. Il paraîtrait que de l'or aurait été récemment découvert dans la même province.

L'industrie traverse une période de prospérité sans exemple dans les annales du Dominion. De nouvelles usines se créent dans toute l'étendue du territoire, les producteurs travaillent à plein rendement et ne parviennent pas à faire face aux besoins grandissants de la consommation.

La métallurgie se trouve dans une situation particulièrement favorable. D'après les statistiques dressées par l'American Iron and Steel Association, la production de la fonte, qui était de 257.797 tonnes pendant le premier semestre de l'année 1905, s'est élevée à 282.010 tonnes pour la période correspondante de l'année en cours. Ce total est le plus important qui ait été enregistré jusqu'ici, et si l'on songe qu'avant 1902 la production annuelle de ce même article n'atteignait même pas ce chiffre, on peut se rendre aisément compte des progrès réalisés en moins de quatre ans dans cette branche de l'industrie canadienne. Il existait à la date du 30 juin dernier, 15 hauts fourneaux, dont douze étaient en activité.

Le développement des voies ferrées continue à retenir toute l'attention des autorités fédérales. Dans un pays aussi vaste que le Canada, l'extension du réseau des chemins de fer est

la condition *sine qua non* pour la mise en valeur des richesses que recèle le sous-sol. Aussi constate-t-on une activité fébrile dans l'industrie des transports, dont les besoins en main-d'œuvre augmentent de jour en jour.

Il ressort des relevés du département du commerce que les transactions pendant les mois de juillet et août se sont élevées à 51 millions 187.578 dollars à l'importation et 40.600.109 dollars à l'exportation. Ces chiffres sont respectivement supérieurs de 8 millions 510.513 et 6.647.784 dollars à ceux de la même période de l'année précédente.

Pour le seul mois de juillet dernier, on a constaté une augmentation de 6.000 immigrants. La question de l'immigration, d'un intérêt si vital pour le Dominion, est l'objet de la sollicitude toute spéciale du gouvernement. Cependant, le cabinet d'Ottawa a cru devoir réagir énergiquement contre les agissements peu scrupuleux de quelques agents qui font aux émigrants des promesses exagérées et les exposent ainsi à de cruelles déceptions. Un haut fonctionnaire du département du travail vient d'être envoyé à Londres pour aviser aux moyens d'empêcher ces abus.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Assemblée générale extraordinaire
du 24 octobre 1906

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Aux termes de l'article 52 de vos statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale extraordinaire pour vous demander d'approuver certaines modifications à notre charte que nous nous proposons de soumettre aux pouvoirs publics du Canada.

Ces modifications visent les articles 101 et 105 et portent sur la valeur nominale des obligations que votre Société est autorisée à créer et sur la valeur des immeubles qu'elle peut acquérir pour la gestion de ses affaires.

Le développement économique du Canada a eu sur les opérations de votre Société une heureuse répercussion qui s'est traduite par une augmentation importante et constante de nos prêts fonciers.

Pour faire face à cette situation, votre conseil s'est procuré les capitaux nouveaux nécessaires, par des émissions successives d'obligations 3 40 o/o cotées sur les marchés de Paris et de Genève.

Tout semble indiquer que de nouveaux besoins sont encore à prévoir, et, pour augmenter ses sources de placements de titres, votre conseil envisage la possibilité de créer un nouveau type d'obligations dont la valeur nominale pourrait être inférieure à 500 francs.

L'étude que nous venons de poursuivre nous fait espérer que des titres de cette nature seraient bien accueillis sur les marchés étrangers.

Votre charte stipule, à l'article 101, qu'il ne peut être créé d'obligations inférieures à 500 francs. C'est en vue de modifier cette dernière condition que nous vous proposons de substituer le texte suivant à l'ancienne rédaction :

« Il ne peut être créé d'obligations inférieures à 100 francs, monnaie française, belge ou

suisse, vingt piastres, monnaie du Canada ou l'équivalent en autres monnaies. »

La seconde modification vise le premier paragraphe de l'article 105.

Ainsi que nous vous le disions déjà au mois de mai dernier, le développement de nos opérations, l'accroissement du personnel qui en est la conséquence, et les besoins de nos services nous obligent à agrandir nos bureaux.

L'article 105 limite à 150.000 piastres, pour chaque division, le prix d'acquisition des immeubles nécessaires à la gestion des affaires de notre Société; mais, si l'on tient compte, d'une part, de la valeur actuelle de la propriété foncière à Montréal et, d'autre part, des conditions d'une installation plus en rapport avec la situation que nous occupons maintenant au Canada, ce chiffre est devenu insuffisant en ce qui concerne notre siège de Montréal.

Bien qu'aucun projet de construction ne soit actuellement arrêté, votre conseil a pensé qu'il est dès à présent opportun de demander aux pouvoirs publics du Canada en même temps que l'amendement de l'article 101 de la charte, la modification de l'article 105 que nous proposons de libeller comme suit :

« La Société peut acquérir et posséder les immeubles qui lui sont nécessaires pour la gestion de ses affaires. »

Résolutions

Votées à l'unanimité

par l'Assemblée générale extraordinaire

Première résolution. — L'Assemblée générale extraordinaire décide qu'il y a lieu de modifier les articles 101 et 105 des statuts sociaux.

Ces articles seront libellés comme suit, sauf approbation des pouvoirs publics au Canada :

ARTICLES ANCIENS

Article 101

Il ne peut être créé d'obligations inférieures à cinq cents francs, monnaie française, ou à cent piastres, monnaie du Canada.

Article 105

Premier paragraphe

La Société peut acquérir et posséder les immeubles qui lui sont nécessaires pour la gestion de ses affaires; mais la valeur des immeubles acquis dans chaque division pour cette fin ne doit pas excéder, lors de l'acquisition, la somme de cent cinquante mille piastres, monnaie du Canada.

ARTICLES NOUVEAUX

Article 101

Il ne peut être créé d'obligations inférieures à cent francs, monnaie française, belge ou suisse, vingt piastres, monnaie du Canada ou l'équivalent en autres monnaies.

Article 105

Premier paragraphe

La Société peut acquérir et posséder les immeubles qui lui sont nécessaires pour la gestion de ses affaires.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale extraordinaire confère au conseil d'administration ou à son délégué, tous pouvoirs nécessaires à l'effet de poursuivre et obtenir des pouvoirs publics au Canada, la ratification des modifications statutaires adoptées par l'assemblée; elle l'autorise, en tant que besoin, à accepter toutes modifications ou additions aux rédactions ci-dessus.

La progression des affaires, qui se poursuit sans interruption depuis quelques années, s'est encore accentuée pendant le dernier exercice. Cet accroissement de l'activité sociale est le fait du développement du Canada dont la situation s'améliore de jour en jour. Le voisinage des Etats-Unis qui, pendant longtemps, avait contribué à retarder la croissance de ce pays, se trouve être maintenant la principale cause de son progrès. Il y a quatre ans à peine, l'immigration au Canada ne dépassait pas 50.000 âmes par année; or, elle atteint aujourd'hui 200.000, dont 130.000 environ viennent des Etats-Unis. A cette immigration de colons expérimentés et bien outillés, vient se joindre celle des capitaux américains qui s'intéressent chaque jour davantage aux industries du Dominion.

L'année 1905 a été pour le Canada une année de grande prospérité. De nouveaux centres se sont formés dans l'Ouest, particulièrement dans la nouvelle province d'Alberta, où la Société a déjà étendu son rayon d'action; une agence y fonctionne déjà à Edmonton, capitale de la nouvelle province et point de jonction de trois Compagnies de chemins de fer.

Pendant le dernier exercice, le montant des prêts s'est élevé à 3.129.032 doll. et celui des remboursements à 1.233.917 doll., soit une augmentation en faveur des affaires nouvelles de 1.895.154 doll. contre 779.146 doll. en 1904. Cette augmentation est la plus forte qui se soit produite depuis la création de la Société.

Le compte de profits et pertes du dernier exercice permet de constater la progression qui s'est manifestée dans chacun des divers chapitres.

Le produit total a atteint 573.939 doll. contre 511.337 doll. l'année précédente; défalca-tion faite des charges, le bénéfice net ressort à 155.636 doll., tandis qu'il n'avait été que de 511.337 en 1904, soit une augmentation de 40.363 doll. en faveur de l'exercice écoulé. A ce chiffre, il convient d'ajouter le solde reporté de l'année précédente, ce qui donne un bénéfice disponible de 226.834 doll.

Il est intéressant de signaler le chiffre des bénéfices réalisés sur les ventes et locations d'immeubles, lequel s'est élevé à 10.343 doll., au lieu de 4.455 doll. en 1904; dans cette somme, le bénéfice sur ventes figure pour 6.742, cela prouve non seulement l'amélioration qui s'est produite dans la situation économique du pays, mais encore la prudence avec laquelle les acquisitions sont faites. En présence de semblables résultats, il n'est plus permis, si tant est qu'on ait eu des craintes à ce sujet, de concevoir la moindre inquiétude au sujet des conditions dans lesquelles pourra s'effectuer à l'avenir la vente du domaine immobilier; depuis quelque temps, celui-ci est d'ailleurs des plus réduits, il ne se compose plus que de 15 propriétés représentant une valeur de 32.345 doll., laquelle se trouve actuellement réduite, par suite de nouvelles ventes réalisées depuis le début de l'exercice. La provision spéciale constituée à une époque où le domaine représentait une somme importante peut donc être considérée comme disproportionnée aux richesses qu'elle était destinée à couvrir; aussi pourrait-on sans inconvénient le réduire à de plus justes proportions, mais le conseil a estimé plus prudent de le mainte-

nir de façon à être en état, le cas échéant, de supporter sans risque toute réaction toujours possible.

TERRES PUBLIQUES AU CANADA

Dans toute l'étendue des provinces de Manitoba, de la Saskatchewan et du l'Alberta (région des prairies) chaque homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de 65 hectares environ (160 acres), soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, des terres déjà concédées ou des terres boisées ou autres, qui auraient été réservées dans l'intérêt commun des colons.

L'inscription est faite dans les bureaux de l'agence locale des Terres publiques, soit sur la demande de l'intéressé, personnellement, soit par l'intermédiaire d'une autre personne pour laquelle il aura demandé une autorisation spéciale au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire de l'immigration, à Winnipeg, ou à l'agent du district dans lequel la concession choisie est située.

Les honoraires et droits d'inscription d'une concession de terre, dans les concessions ordinaires, est de 52 fr. 50 (\$ 10).

Conditions à remplir. — La loi sur les Terres publiques oblige les colons, auxquels il a été accordé une inscription de concession gratuite, à remplir les conditions suivantes :

1° Habiter cette concession et la culti-

ver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.

Le colon peut être dispensé de résider sur sa concession, s'il habite avec ses parents ou sur une terre lui appartenant dans les environs, c'est-à-dire dans le même canton ou les cantons immédiatement voisins.

2° Mettre en culture, au cours d'une durée de trois ans, une superficie d'environ 12 hectares (30 acres), ou posséder vingt têtes de bétail avec les étables nécessaires construites sur la concession dont la moitié de la superficie, au moins, doit être convenablement clôturée, si le colon a été dispensé légalement de la condition de résidence.

Tout colon concessionnaire qui ne se conformerait pas à l'une ou l'autre des conditions ci-dessus s'exposerait à l'annulation de sa concession.

La remise du titre définitif de propriété ne peut avoir lieu qu'au bout de trois ans par les soins de l'Agent du district ou Inspecteur des concessions gratuites. Six mois après cette remise, la demande doit en être faite, par écrit, au Commissaire des Terres publiques, à Ottawa.

Les Colons pourront se procurer toutes les informations concernant les sections encore disponibles dans chaque district à titre de concessions gratuites, l'existence des terrains boisés, du charbon et autres minéraux et obtenir des exemplaires des lois et règlements spéciaux, en s'adressant au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg ou aux agents des Terres publiques dans les provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan et au **Commissariat général du Canada**, 10, rue de Rome, à Paris.

AINE-MONTAILLÉ

1, Place Vendôme (face de la rue Castiglione) PARIS



COSTUMES ÉLÉGANTS, Prix spécial : 350 francs

Costumes Tailleur -- Robes de Ville

Toilettes Élé-gantes -- Manteaux

Chapeaux -- Ruches -- Boas -- Blouses -- Corsages -- Déshabillés

Succursale pour le Deuil : 27 et 29, Faubourg Saint-Honoré

(Entre la rue Royale et l'Elysée)

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.
J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.
J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.
Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

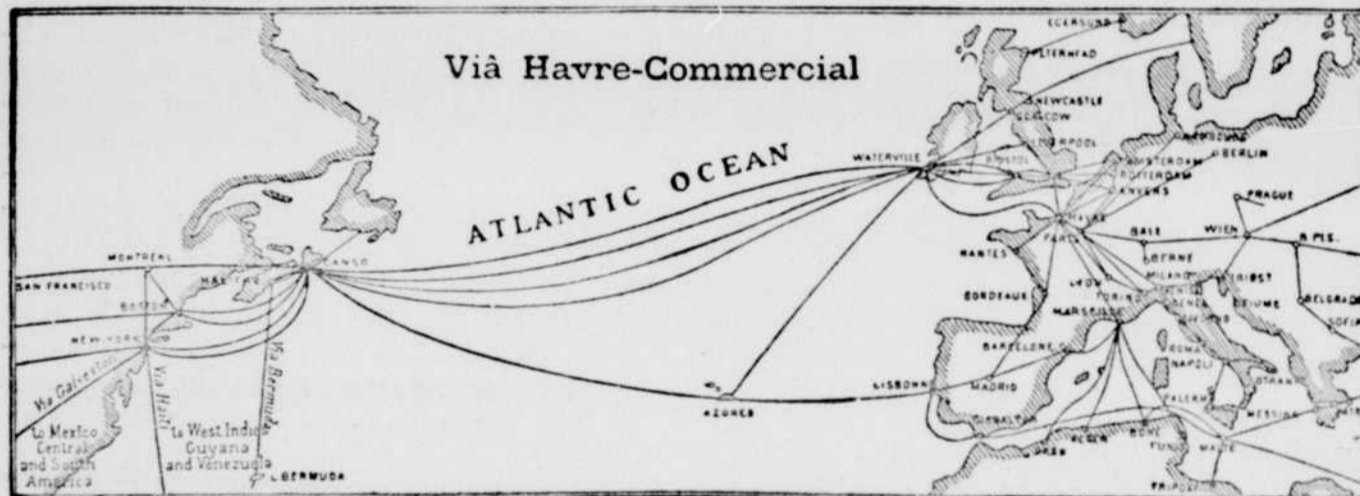
MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^o, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.
A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.
De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.
J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

MM. A. Desjardins (Montréal).
J. Ovide Gravel (Montréal).
Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.
SECRETAIRE DU COMITÉ DE PARIS
M. Paul Morel.



LIGNE ENTIÈREMENT SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux Etats-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2^e).
 RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2^e).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK

Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

FILS DIRECTS

Du Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS

Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau Central

FILS DIRECTS

De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

A défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Via Commercial**.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
 SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence,
 Succursales : 15, rue Beaumartin-place de la Bourse, } A PARIS
 et 6, rue de Sièges,

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe
 taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 o/o, net d'impôt et de
 timbre; — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Sous-
 criptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs
 livrées immédiatement (Ob. de Ch. de fer, Obl. et Bons à
 lots, etc.); — Escompte et Encaissement de Coupons
 français et étrangers; — Mise en règle de titres; —
 Avances sur titres; — Escompte et Encaissement
 d'Effets de commerce; — Garde de
 titres; — Garantie contre le rembour-
 sement au pair et les risques de
 non-vérification des tirages; — Vir-
 tements et chèques sur la France et l'Etran-
 ger; — Lettres de crédit et Billets de
 crédit circulaires; — Change de mon-
 naies étrangères; — Assurances (vie,
 incendie, accidents), etc.



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en
 proportion de la durée et de la dimension.

82 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la banlieue,
 487 agences en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres,
 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien); Correspondants sur
 toutes les places de France et de l'étranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts
 BRUXELLES, 69, rue Royale; — ANVERS, 22, place de Meir

GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8^e), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

Vastes Territoires

A Coloniser

RICHES RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les **marchés locaux** et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour **QUINZE CENTS FRANCS** environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent **1 franc à 1 fr. 50 l'acre**. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du **bois** propre à la fabrication de la **pâte à papier (pulpe)**, d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de **MINES** dans la Province. On y rencontre l'**OR**, l'**ARGENT**, le **CUVRE**, le **FER** (titannique, chromique et magnétique), la **plombagine**, le **mica**, l'**amiante**, le **granit** de tout genre, le **kaolin**, le **pétrole**, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.


Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris (8^e).

TISANE DE CURE DE DEUIL

DEPUIS UN SIÈCLE GUÉRIT:
Constipation, Rhumatismes
Goutte, Névralgies, Age Critique
Vices du Sang, Obésité, etc.

La Tisane: 1⁵⁰ - Brochure gratis et franco - DUYERGIER, Argenteuil.
En Vente dans toutes les Pharmacies. — DÉPOT, 9, Rue Laflotte, Paris.



COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE
SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

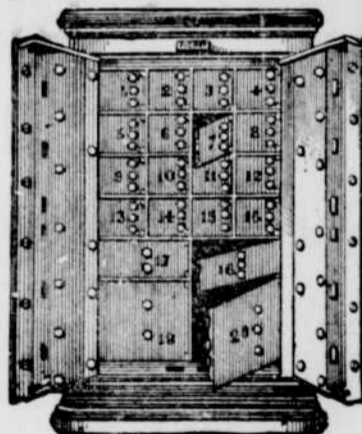
AGENCES

30 Bureaux de quartier dans Paris
14 Bureaux de banlieue
144 Agences en province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
14 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOI



GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois, 2 00 ; de 1 an à 3 ans, 3 00.
Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'Intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

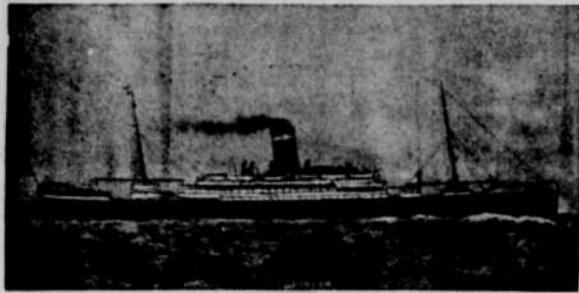
VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra
Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.



Ligne Franco-Canadienne "ALLAN"

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre
LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

Nouveaux Vapeurs à Turbine et triple hélices de 12.000 tonnes supprimant la trépidation et odeur de machines

SERVICE du HAVRE sans escale pour Halifax et St-John N.B.

SARMATIAN, 17 Novembre.
SARDINIAN, 1 Décembre, 12 Janvier.
POMERANIAN, 22 Décembre, 2 Février.

PRIX DE PASSAGE

SECONDE CLASSE DU HAVRE A HALIFAX Fr. 225
Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 112.50. Nourrissons, Fr. 25

TROISIÈME CLASSE POUR HALIFAX Fr. 140
Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 70. Nourrissons, Fr. 12.50

Chemin de fer de PARIS au HAVRE: 2^e Classe, Fr. 17.35. 3^e Classe, Fr. 11.35
HALIFAX A MONTRÉAL. Fr. 29

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÉRÉ et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTRÉAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

VIRGINIAN, Halifax. Nov. 9
PARISIAN, Halifax et St. John, N. B. » 15
VICTORIAN, Halifax. » 23
IONIAN, Halifax et St. John, N. B. » 29
TUNISIAN, Halifax et St. John. Déc. 7
SICILIAN, Halifax et St. John. » 13

Ces bateaux n'ont pas de première classe.

PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 278 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2^e classe, Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 249 et Fr. 262, selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, fret et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & C^{ie}, 36, rue d'Hauteville, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT, 47, rue Cambon, PARIS

HERNU, PERON & C^o, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e), Agents de :

LIGNES DOMINION ET DU CANADIAN PACIFIC Ry SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS pour QUÉBEC & MONTRÉAL

2 Novembre *Empress of Britain*.

Tous ces steamers sont neufs et ont deux hélices.

PRIX DES PASSAGES

de PARIS à QUÉBEC ou MONTRÉAL, directement.

1^{re} CLASSE : Depuis 412 et 465 fr. selon les cabines et le navire.

2^{me} CLASSE : Depuis 235, 248 et 262 fr. — —

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PÉRON & C^o** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français

61, Boulevard Haussman (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8^e)

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLKESTONE

Le Gérant: E. CAPDEVIELLE.

Imprimerie BIENVENU, DUBOIS & BAUER, 59, rue Sainte-Anne.

HERNU, PÉRON & C^o délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Havre-New-York.

Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.

Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.

American Line, Cherbourg-New-York.

American Line, Liverpool-Philadelphie.

Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.

North German Lloyd, Cherbourg-New-York.

Leyland Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN "ALLAN" du Havre à Halifax

Samedis 17 Novembre, 1^{er} et 22 Décembre

2^{me} Classe : 225 fr. du Havre à Halifax;

254 fr. pour Québec ou Montréal.